

AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM DE LA MUNICIPALITÉ,**

Qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal sera tenue à huis clos par téléphone le 25 février à 19h dont l'ordre du jour sera le suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Règlement d'emprunt numéro 441-21 pour la construction du garage municipal
4. Levée de l'assemblée

Donné à Saint-Urbain-Premier, ce 22^{ème} jour de février 2021.

Charles Whissell
Directeur général par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Charles Whissell, directeur général par intérim de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier, certifie, sous mon serment d'office, avoir affiché le présent avis aux deux endroits désignés par le Conseil municipal, le 22^{ème} jour de février 2021 entre 8h30 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22^{ème} jour de février 2021.

Charles Whissell
Directeur général par intérim